



Annexe 1 - Le devis branchement au réseau de chaleur urbain

Numéro de l'îlot

-

Nom du bâtiment

Validation :

VOTRE DEVIS BRANCHEMENT

Le raccordement au réseau de Saint-Jean Belcier nécessite la réalisation d'un branchement d'amenée d'eau chaude d'environ [] mètres depuis la canalisation située [] jusqu'aux brides secondaires des installations du site qui seront installées dans le local de production d'eau chaude du bâtiment.

Le raccordement au réseau d'eau chaude de Saint-Jean Belcier du [] situé [] **rue** [] nécessite la réalisation de travaux dans le poste de livraison (échangeur, compteur...) pour assurer les besoins de calories en chauffage et en eau chaude sanitaire.

Les besoins exprimés en kW installés sont :

- Chauffage : [] **kW**
- Eau chaude sanitaire : [] **.....kW**

La sous-station d'échange est constituée principalement de la partie terminale du réseau primaire, soit les conduites de branchement, les organes de commandes, de contrôle, d'isolement, de comptage, de régulation et d'échangeur à plaques.

Puissance thermique P (kW)	Surface sous-station chaud
Mini < P < Maxi	m ²

1. Montant du devis de branchement

Le montant du devis de branchement au réseau urbain ou des droits de raccordement correspond au coût des branchements, compteurs, travaux dans le poste de livraison dans un local fourni par le Client, et les canalisations situées entre le réseau de distribution de chaleur et le poste de livraison, et une quote-part du réseau de distribution et des ouvrages de production.

Il comprend :

Coût des canalisations y compris VRD (branchement > 35 ml)

Pour le réseau de chaleur :

Droits de raccordement

Puissance souscrite chaud : [] kW

Coût raccordement au kW : [] €HT

Droits de raccordement chaud : [] €HT

Le montant total des coûts de canalisations et des droits de raccordement s'élèvent à :

[] € H.T [] € T.V.A. à 20 %

[] € T.T.C.

Les coûts de canalisation et les droits de raccordements sont exigibles dans les conditions suivantes :

- 30% à la signature de la demande d'abonnement,
- 70% à la mise en service de l'installation.

Les règlements feront l'objet, de la part du Client, de virement sur le compte bancaire du Délégué dans un délai de **7 (sept) jours** calendaires à compter de la date d'émission de l'appel de fonds. En cas de retard de paiement, les intérêts courront de plein droit sans qu'il soit nécessaire d'adresser une mise en demeure, au taux de l'intérêt légal à la date à laquelle les intérêts auront commencé à courir.

Les **coordonnées de facturation** sont les suivantes :

- **Nom de la société :**
- **Adresse postale du service facturation/comptabilité :**
- **Adresse mail du service facturation/comptabilité :**
- **Référence à indiquer sur la facture :**
- **Mode d'envoi de la facture :** Courrier Mail

2. Conditions de réalisation des travaux de branchement

La réalisation des travaux est conditionnée :

- A la réception du devis de branchement, dûment daté, signé et portant la mention « Bon pour accord » ;
- A la réception de la Police d'Abonnement dûment complétée, datée, signée, qui seront adressés a minima 12 mois avant la mise en service de la sous-station.

Le délai de validité de la présente offre est de 6 mois à compter de la date d'envoi.

3. Date de mise en service du poste de livraison

La date prévisionnelle de mise en service est fixée au, sous réserve d'obtention des autorisations administratives pour la réalisation des travaux de raccordement au Réseau de Chaleur Urbain.

4. Descriptif des travaux de branchement

Bordeaux Bègles Énergies réalise les travaux de la sous station, soit :

- Un branchement de raccordement **ml** jusqu'au réseau de chaleur le cas échéant (longueur forfaitaire de raccordement - au-delà, facturation au maître d'ouvrage selon le tarif en vigueur) ;
- Une liaison par fibre optique reliée au réseau principal ;
- Un échangeur de chaleur à plaques ;
- Un compteur d'énergie thermique en interface avec la GTC ;
- Un ensemble de dispositifs techniques, tels que décrits dans le tableau ci-après :

Réseau	Libellé	
Primaire chauffage	Vanne d'arrêt	1 DN80 PN16
	Filtre à tamis	1 DN65 PN16
	Manomètre différentiel 0-16 bar	1
	Thermomètres 0-120°C	2
	Sonde de température à plongeur	2
	V2V de régulation	1 DN65 PN16
	Compteur d'énergie avec intégrateur	1 DN65 PN16
	Vanne de vidange	2 DN25 PN16
	Vanne d'arrêt	1 DN80 PN16
Echangeur	Echangeur à plaques	745 kW
Secondaire chauffage	Vanne d'arrêt	1 DN80 PN16
	Manomètre différentiel 0-10 bar	1
	Thermomètres 0-120°C	2
	Sonde de température à plongeur	2
	Thermostat de sécurité	1
	Soupape 5 bar canalisée	1
	Vanne de vidange fileté avec bouchon à chaînette	2 DN25 PN16
	Vanne d'arrêt	1 DN80 PN16
Coffret électrique	Armoire avec serrure à clé, sectionneur général, disjoncteurs, goulottes de câblage. Intégration d'un automate de régulation	1

Fait à BORDEAUX,

Le

En deux exemplaires

(Signatures précédées de la mention "LU ET APPROUVE")

Pour la société BORDEAUX BEGLES ENERGIES

Pour le Client

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL